

## Public

- Tout conducteur

## Prérequis

- Etre titulaire :
  - Du titre professionnel ECSR,
  - de l'autorisation d'enseigner
  - Des catégories B et A du permis de conduire

Le CCS permet d'obtenir l'autorisation d'enseigner la formation Des 2 Roues de remplir les conditions suivantes :

- Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie B dont le délai probatoire fixé à l'article L. 223-1 est expiré + catégorie A (c'est-à-dire 2 ans de permis A2 minimum + formation complémentaire)
- Remplir les conditions d'aptitude physique, cognitive et sensorielle requises pour l'obtention du permis dont les modalités sont fixées par arrêté.
- Remplir les conditions de moralité (Cf. articles L.212-2 et R.212-4 du code de la route), vérifiées par les services préfectoraux (du Département de domicile) sollicités.

## Positionnement pédagogique

- Evaluation de la conduite personnelle
- Etude d'un scénario pédagogique et présentation
- Un entretien individuel sur la motivation pour le métier, les représentations, l'expérience professionnelle et analyse des différents parcours

## Durée

- 210 h 00 en centre

## Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel.
- La formation se réalise par parcours continu
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludopédagogie, mises en situation, études de cas, quizz ...

## Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

## Suivi de l'exécution

- Une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- Livret de suivi de formation du stagiaire

## Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Nous sommes particulièrement sensibles à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles

## Nous contacter

grechformation@wanado.fr  
04.91.45.38.43



By AFTRAL



## CCS 2 Roues

## TITRE PROFESSIONNEL E.C.S.R.

### Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

#### Objectifs généraux

- ◆ Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des 2 Roues en circulation et hors circulation  
*Arrêté du 20 avril 2016 relatif au titre professionnel d'enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière*

#### Tarif Formation -- Dates et lieux

- ◆ Modalités de prises en charge et/ou financement nous contacter
- ◆ Dates : Nous contacter pour connaître les dates et lieux des prochaines sessions

#### Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (jury de professionnels)

#### Validation

- ◆ Certificat Complémentaire de Spécialisation 2 Roues du Titre professionnel d'Enseignant (e) de la conduite et de la sécurité routière (ECSR).
- ◆ Niveau : 5
- ◆ Equivalences, passerelles : sans objet
- ◆ Débouchés : Formateur Moto
- ◆ Code RNCP : 35329
- ◆ Format code : 31802



#### Agrément

- ◆ Agrément pour la formation délivré par le Préfet
- ◆ Agrément technique du centre pour la session d'examen délivré par la DDETS

#### Indicateurs de Résultats

- ◆ Taux de satisfaction : 94 %
- ◆ Taux de réussite : 100 %
- ◆ Nombre de stagiaire : 14



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE DES DEUX ROUES EN CIRCULATION ET HORS CIRCULATION	210 h
<p><b>Le cadre réglementaire s'appliquant à la conduite des véhicules à deux-roues motorisés</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'évolution de la réglementation de la formation du conducteur et son impact sur sa compétence</li> <li>2. Les réglementations s'appliquant à la conduite des véhicules à 2 roues motorisés</li> <li>3. Les conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des catégories des véhicules à deux-roues motorisés du permis de conduire</li> <li>4. Les normes et les réglementations applicables à l'usage aux véhicules deux roues motorisés</li> <li>5. Responsabilité et assurances. La sécurité routière des véhicules à deux -roues motorisés</li> <li>6. Le REMC appliqué à l'enseignement de la conduite des véhicules à deux -roues motorisés</li> <li>7. Le panorama du trafic des véhicules à deux- roues motorisés</li> <li>8. L'accidentologie relative à l'utilisation des véhicules à deux -roues motorisés : évolutions statistiques ; système</li> <li>9. Homme / véhicule / environnement ; notions de risque routier ; analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière relatives aux véhicules à deux roues motorisés...</li> <li>10. Les principes généraux du développement durable appliqués à la conduite des véhicules à deux-roues motorisés</li> <li>11. Les typologies et préventions des risques liés à la conduite des véhicules à deux- roues motorisés</li> <li>12. La préparation en amont d'un voyage avec un véhicule à deux -roues motorisé</li> <li>13. Les équipements requis de sécurité du conducteur et des passagers –</li> </ol>		<p><b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b></p>
<p><b>L'enseignement de la conduite des véhicules motorisés à deux roues en sécurité</b></p> <p><b>Les caractéristiques techniques des véhicules à deux- roues motorisés</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>14. Typologie des véhicules à deux- roues motorisés</li> <li>15. Les caractéristiques techniques et de fonctionnement des différents véhicules à deux- roues motorisés</li> <li>16. Les éléments de sécurité active et passive des véhicules à deux- roues motorisés. Les déplacements des véhicules à deux- roues motorisés</li> <li>17. Dynamique et forces physiques s'appliquant aux véhicules à deux- roues motorisés</li> <li>18. Les spécificités liées aux déplacements d'un véhicule à deux- roues motorisé selon les contextes et l'adaptation des comportements (circulation en groupe, passager et charge)</li> <li>19. Les conséquences physiologiques et physiques de la vitesse</li> <li>20. Démonstration et manœuvre en sécurité et hors circulation</li> <li>21. Physiologie appliquée à la conduite d'un véhicule à deux- roues motorisé : rôle et importance des organes sensoriels dans la maîtrise du véhicule et de la perception des risques</li> <li>22. Psychologie appliquée à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues : typologie des publics et leurs attentes ; la perception du risque et son impact sur la pédagogie de l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière d'un véhicule à deux -roues motorisés ; les principales difficultés d'apprentissage et les techniques de remédiation</li> <li>23. Les particularités et les techniques du guidage à distance</li> <li>24. L'anticipation de risques potentiels inhérents à l'enseignement de la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé</li> <li>25. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux -roues motorisé hors circulation</li> <li>26. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux roues - motorisés en circulation</li> <li>27. Les techniques d'évaluation appliquées à une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux- roues motorisé</li> <li>28. L'application des consignes de sécurité et d'alerte en cas d'accident</li> </ol>		<p>Cours Théoriques collectifs</p> <p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p>Ressources pédagogiques</p> <p>Véhicules auto école Catégories A</p>